

LIVRABLE T1.2.1 : Rapport technique

Contribution du Parc national de Port-Cros



THÉMATIQUES
Energie Économie d'énergie des bâtiments
TITRE ET LIEU DE LA BONNE PRATIQUE
Soutien des commerçants de l'île de Porquerolles à la réduction de leur empreinte énergétique SCOREE

Description de la méthode

CONTEXTE
<p>Dans le cadre du projet initial ISOS, le Parc national accompagné par de nombreux autres partenaires (MTPM, Commune d'Hyères, Ademe, Enedis...) avait assuré la maîtrise d'ouvrage d'une étude portant sur le diagnostic énergétique à l'échelle de l'île de Porquerolles. Cette étude portait sur l'ensemble des besoins énergétiques de l'écosystème insulaire : bâtiments, infrastructures publiques, transports terrestres et maritimes.</p> <p>Au titre du plan d'action associé à ce diagnostic, le Parc national propose à travers le présent appel projet financé par le programme ISOS+ la réalisation d'un diagnostic énergétique en direction des consommateurs susceptibles de générer des réductions significatives de leur consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre.</p> <p>L'audit énergétique avait permis d'identifier les commerces de bouche et les structures d'hébergement comme les principaux consommateurs de l'île (hors champ du transport maritime et infrastructures publiques). C'est en direction principalement de ces acteurs que le Parc national souhaite agir.</p>
ENJEU(X) ET OBJECTIF(S) CONCERNÉ(S)
<p>L'objectif final du diagnostic réalisé dans le cadre de cet appel projets est d'identifier les flux énergétiques et les potentiels d'amélioration de l'efficacité énergétique. Cette démarche a pour objectif de permettre aux gestionnaires des établissements d'identifier les gisements d'économie d'énergie et de mettre en œuvre rapidement des actions de maîtrise des consommations d'énergie rentables économiquement en intégrant la dynamique potentielle d'évolution des prix des énergies sur le moyen terme.</p> <p>Les objectifs d'économie sont alignés avec ceux relatifs inscrits dans le droit français dans le cadre du « décret tertiaire », à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 % à l'horizon 2030 ; • 40 % à l'horizon 2040 ;

- 60 % à l'horizon 2050

MATÉRIELS NÉCESSAIRES

La réalisation de cette action s'appuie sur l'expertise de professionnels en capacité de mettre en œuvre le processus de réalisation d'un audit énergétique selon le cahier des charges de l'ADEME.

Pour réaliser sa mission, l'auditeur effectue nécessairement une visite du site et procède à la collecte des documents nécessaires à la réalisation de sa mission, en particulier les plans des bâtiments et les données de consommations énergétiques.

LIEU DE MISE EN ŒUVRE

L'action intervenant en prolongement de l'audit énergétique de Porquerolles et de son plan d'action, les sites ont été sélectionnés, sous la forme d'un appel à projet, parmi les établissements implantés sur l'île de Porquerolles.

DURÉE

L'action s'est déroulée du mois d'avril 2023 jusqu'au mois de septembre 2023, soit sur une période de 5 mois. Elle comporte les phases principales suivantes :

- Publicité de l'appel à projets et sélections des candidats
- Visite des sites et collecte des données
- Rédaction des rapports

Étapes

CONSTRUCTION / PRÉPARATION

La réalisation de l'action a nécessité deux processus de sélection, conduits en parallèle :

- les établissements à auditer, sous la forme d'un appel à projet
- l'auditeur, dans le cadre de la commande publique

INSTALLATION / MISE EN ŒUVRE

La sélection des établissements à auditer a été réalisée sous la forme d'un appel à projet dont le déroulement a été le suivant :

- mi-avril, publicité de l'AAP auprès des commerçants (listing déjà dispo dans le cadre de l'audit de l'île + relais d'information par l'Association des Commerçants de Porquerolles), avec communication du règlement et du formulaire de candidature. Le délai de réponse a été d'un mois. Deux rappels ont été faits à J-10 et J-5.
- 26 mai 2023, réunion du comité de sélection et sélection des candidatures
- 6 juin 2023, notification des lauréats et conventionnement.

La sélection de l'auditeur s'est déroulée dans le cadre de la commande publique. Les pièces de la consultation comprenaient, en particulier :

- Le cahier des charges fixant les conditions et les attendus de la prestation ;
- Une annexe financière permettant de couvrir toutes les possibilités de rémunération des prestations en fonction des caractéristiques des sites à auditer (en effet, ces derniers ne sont pas connus au moment de la consultation.

Une réunion de lancement a été réalisée le 15 juin 2023, avec l'auditeur et les lauréats, afin de présenter la démarche de réalisation de l'audit.

FINITIONS

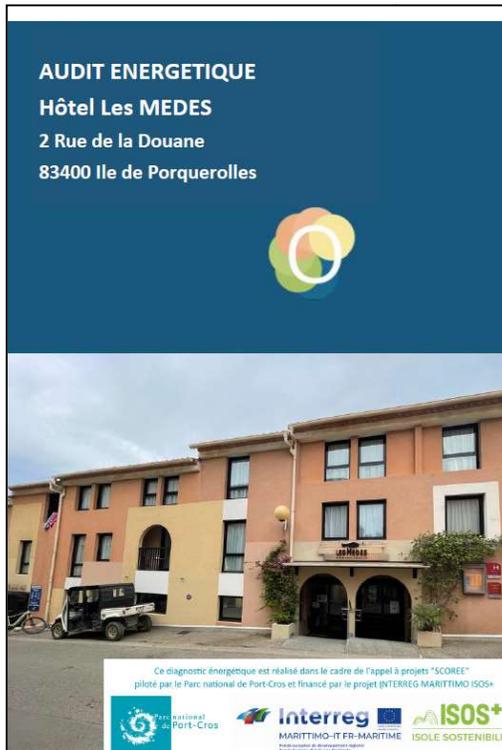
Après que les gérants des établissements ont communiqué les éléments essentiels à la réalisation de la prestation (plans des bâtiments et facture des fluides énergétiques), l'auditeur a réalisé une visite des sites pour caractériser leur modes constructifs et les équipements consommateurs d'énergie.

Le résultat final consiste en un rapport d'audit comprenant les parties principales suivantes :

- Une présentation du contexte de l'étude et de la méthodologie employée ;
- Une présentation et une description technique du bâtiment ;
- Une étude des consommations
- Une étude thermique
- Des préconisations d'amélioration sur la structure et les systèmes
- La proposition de scénarii d'amélioration, chiffrés avec calcul du TRI
- L'évaluation des aides financières potentiellement mobilisables

Illustrations de la méthode

Photos et schémas légendés ou annotés illustrant la méthode présentée au-dessus.



APPEL A PROJETS « SCOREE »
Décision du comité de sélection

Le comité de sélection prévu au point 3. du règlement relatif au présent appel à projets, après avoir analysé et évalué les candidatures a établi la liste des lauréats de l'appel à projets et les a classés dans l'ordre qui suit :

Rang	Note	Nom du lauréat
1	68	VILLA SAINTE ANNE
2	53	MAS DU LANGOUSTIER
3	44	L'OSTIAO DE PORQUEROLLES
4	38	HOTEL DES MEDES

Observations :

Fait à Porquerolles, le 22/05/23

Signatures des membres

S. PENNERIE, M. RAY, L. BONNAMY, M. BACCHUS, A. de VITALE, E. DIEZ-VINCENT, TENSER

Décision du comité de sélection

Moyens employés

<p style="text-align: center;">ASSOCIÉS</p> <p style="text-align: center;">Acteurs impliqués et partenaires associés</p>	<p>Outres les lauréats que sont les gérants des 4 établissements d'hôtellerie et restauration qui ont été retenus (Mas du Langoustier, Villa Sainte Anne, Hôtel des Mèdes et L'Oustaou), le projet a également impliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'association des commerçants de Porquerolles (ACP), par son président M Dominique Tessier • La ville d'Hyères, par la présence de M Nicolas Roy, en charge du DD et TE • La Métropole TPM, par M Emmanuel DROZ-VINCENT, en charge du DD et valorisation du territoires • Le CESC du Parc national, par son Président M Jacques Delmas • L'association des Amoureux de Porquerolles, par son président M André De Marco • Le Parc national de Port-Cros, par Mme Laurence Bonnamy (cheffe de service territoires durables) et M Stéphane Penverne (CM Resosurces) <p>On ajoute bien évidemment le bureau d'étude OBJECTIF7</p>
<p style="text-align: center;">MOYENS MIS EN ŒUVRE</p>	<p>En terme de moyens humains, on peut compter le temps d'ingénierie du chargé de mission ressources au Parc national pour la préparation et la mise en œuvre des processus de sélection, tant pour les lauréats de l'audit que pour l'auditeur. Le temps alloué à l'opération (préparation, réunions, suivis) est évalué à une douzaine de jours.</p> <p>Il convient également d'ajouter la participation des partenaires dans le cadre notamment du comité de sélection. Cette participation, réaliser dans le cadre des missions habituelles des personnes n'est pas valorisée.</p> <p>Enfin, la réalisation des 4 audits énergétiques a fait l'objet d'un bon de commande pour un montant global de 17 340,00 € TTC</p>
<p style="text-align: center;">SUIVI MIS EN ŒUVRE</p>	<p>Une convention de financement engage le lauréat dans la mise en œuvre des recommandations du rapport dans un délai de trois ans.</p> <p>Il conviendra avant le terme de cette période, de s'assurer que le lauréats s'est bien inscrit dans cette dynamique.</p>

Retours d'expériences

<p>JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA MÉTHODE</p>	<p>L'action s'inscrit dans la suite de l'audit énergétique de l'île de Porquerolles qui avait déjà amené quelques uns des professionnels, notamment les hôteliers et restaurateurs, à s'impliquer sur ce thème de l'énergie.</p> <p>Cette action constitue une suite « logique » de ce diagnostic initial qui prévoyait parmi les différentes actions de son plan, l'amélioration de l'efficacité énergétique de ce type de site.</p> <p>Aussi, même si on aurait souhaité un plus large engouement, au regard des établissements qui ont candidaté et qui ont été sélectionnés, on peut se féliciter qu'ils fassent partie de ceux qui produiront une marge de progression effective.</p>
<p>FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS ET D'ÉCHECS</p>	<p>Le projet touche un secteur d'activité très saisonnier, dont les responsables ne sont pas très disponibles durant la haute saison d'activité. Par ailleurs, afin d'effectuer un diagnostic le plus fiable possible, ce dernier doit être réalisé durant la période la plus représentative de l'activité des établissements.</p> <p>Ceci a donc pu constituer un frein à une participation plus large des établissements ciblés.</p>

Informations supplémentaires :

Une demi-page maximum

ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU SITE



Localisation du site		Superficie		
(carte)		1250 ha		
Nombre d'habitants		Flux de visiteurs sur le site		
A l'année	Saisonnier	Touristes	Usagers	Autres
300 à 350	1 million par an, pics de 6 à 8000 par jour	Essentiellement à la journée	Baigneurs plongeurs Plaisanciers Cyclistes	
Accessibilité du site				
Capacité d'accueil		Autorisations pour débarquer		
Limitation à 6000 personnes traversées par les compagnies maritimes. Il convient toutefois d'ajouter les visiteurs venant par leurs propres moyens (plus d'un millier de bateaux aux mouillages les jours de pic)		Un arrêté municipal interdit l'échouage des engins à moteur (ce qui n'interdit pas le débarquement « pieds mouillés »).		
Descriptif topographique et climatique				
Morphologie, topographie terrestre et maritime		Climat et précipitations		
<p>Île au relief relativement marqué. Grandes plages sur la façade Nord et falaises rocheuses sur le reste du pourtour avec quelques petites plages en fond de crique.</p> <p>Côté mer, ce sont surtout les grandes plages qui sont prisées par les plaisanciers et où ils se concentrent pour environ 85 % d'entre eux.</p>		<p>Climat méditerranéen propice à une activité nautique et baignade intense durant l'été.</p> <p>Les précipitations se font rares et marquée par des épisodes courts mais intenses.</p> <p>Comme toute île, la végétation bénéficie d'une ambiance plus humides que sur les espaces continentaux où elle souffre davantage</p>		

	de la chaleur et la sécheresse.
Contraintes et risques	
<p>Le risque principal est celui des feux de forêt, particulièrement préoccupant en période estivale où le risque induit par un nombre très important de visiteur se conjugue avec une végétation sèche et propice au départ d'incendie.</p> <p>Par effet miroir, la préservation des populations, humaines, animales et végétales, au regard du risque subi auquel elles sont exposées, constitue un enjeu fondamental du site.</p>	
Statuts de protection	
<p>Site classé à terre (sauf village en SPR) et une bande de 500 mètres en mer</p> <p>80 % environ des espaces terrestres en cœur de parc national</p> <p>une bande de 600 mètres en mer en coeur marin de parc national (sauf chenal du port).</p>	
Gouvernance du site	
Développement du site	

Possibilité d'ajuster la longueur des différents cadres tant que cela reste sur une page.